AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-10-79178052

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43-09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° du papier de presse 529 AD.

BULLETIN n° 27 - 4 Octobre 1979 Abonnement annuel : 60 F

ARBORICULTURE FRUITIERE

Traitement d'automne sur arbres à noyau

Le traitement d'automne reste l'un des traitements de base des arbres à noyau (mirabellier, prunier, cerisier, pêcher, abricotier). Plusieurs maladies, principalement le Corynéum (criblure du feuillage), la maladie des pochettes ... et certaines affections bactériennes s'installent sur l'arbre à la faveur des cicatrices pétiolaires lors de la chute des feuilles.

Il est recommandé d'effectuer une pulvérisation copieuse à l'aide d'une bouillie cuprique à 500 g de Cu métal/hl d'eau, aux deux tiers de la chute des feuilles.

Sur arbres à pépins

Bien que n'ayant pas été décelé cette année en Champagne-Ardenne, le Feu bactérien des Rosacées reste une grave maladie et une menace pour les vergers de pommiers et surtout de poiriers. Les risques d'infestations par cette bactérie peuvent être sérieusement limités par :

- élimination des buissons d'aubépine et de rosacées sauvages situés à proximité des vergers et des pépinières de pommiers et de poiriers.
- rationnement des apports d'azote.
- traitement cupriques à 500 g de Cu métal/hl au début et à la fin de la chute des feuilles (impératif sur toutes variétés de poiriers).

Ces applications permettent également de limiter certains chancres soit bactériens soit dus à des champignons....

GRANDE CULTURE

MARNE - ZONE BETTERAVIERE DU NORD de REIMS

Nématodes des racines de la betterave

Petit ver microscopique, le nématode des racines de la betterave a occasionné de sérieux dommages dans le Nord de la France au début du siècle. Après la grande Guerre, qui avait amené un arrêt de la culture betteravière dans les zones envahies, ce parasite ne s'est plus manifesté pendant deux decennies. Nous avons constaté à nouveau la présence de ce nématode dans les cultures du Chemin des Dames au début des années 50.

Le nématode se conserve dans le sol pendant de longues années (jusqu'à 10 ans) sous forme de kyste. Ce kyste étant constitué par le Corps hypertrophié de la femelle, bourré de plusieurs centaines d'oeufs.

P/.281

A la faveur de secrétions émises par les plantes pouvant servir d'hôtes au parasite ces oeufs éclosent et les jeunes larves migrent vers les racines. Elles y pénètrent et provoquent une perturbation amenant la disparition du pivot et des racines principales. La plante réagit en formant de nouvelles racines, très nombreuses mais peu profondes et peu aptes à assurer son alimentation correcte.

A son complet développement la femelle, éclatant les tissus superficiels de la racine apparait sous la forme d'une tête d'épingle blanchâtre. Puis le kyste brunit et se détache de la plante.

Il y a probablement deux générations dans nos régions; la première en juin, la seconde en août.

Lorsque la betterave est cultivée suivant un assolement traditionnel (rotation triennale avec de plus une luzerne tous les 12-15 ans), les populations de nématodes n'arrivent pas à atteindre un seuil dangereux. En effet bien que certains oeufs arrivent à se conserver pendant dix ans, il y a cependant au cours du temps une réduction sensible de la proportion de ceux susceptibles d'évoluer.

Par contre lorsque la betterave revient trop fréquemment sur un même sol le parasite arrive à pulluler et à compromettre gravement la culture.

On remarque tout d'abord de légers "ronds" dans les pièces, à ne pas confondre avec les ronds de grève. Puis au fil des cultures de betteraves ces zones s'agrandissent pour finalement intéresser toute la pièce.

Dès les chaleurs de fin juin les betteraves, insuffisamment alimentées en eau, se fanent. Les feuilles extérieures jaunissent tandis que le bouquet central présente des feuilles dressées, petites et vert foncé. Les racines, très réduites, n'ont plus de pivot et présentent de très nombreuses radicelles sur lesquelles se remarquent les kystes.

Depuis deux ans quelques foyers épars ont été remarqués au nord de REIMS. Cette année l'extension du nématode parait particulièrement sérieuse dans ce secteur.

Il s'agit de pièces qui, malgré nos mises en garde, reçoivent des betteraves d'une manière intensive, parfois même inconsidérée.

Il n'y a pas de moyens directs de lutte contre ce parasite. Les nématicides actuels ne paraissent pas économiquement valables, d'ailleurs leurs performances seraient limitées.

Le seul moyen recommandable au niveau de pièces atteintes consiste en une rotation très longue sans betterave et colza (plante hébergeant aussi le parasite) : au moins six ans sans ces deux cultures, puis rotation les y intégrant modérément.

Au niveau de cultures ne présentant que de légers symptômes le retour à une rotation peu chargée en betteraves devrait être suffisant.

L'évolution brutale et sérieuse de ce nématode, dans un secteur où la betterave est fréquemment l'objet d'un assolement excessif, doit être un élément de réflexion pour ceux qui ont tendance à oublier qu'une parfaite rotation des cultures est une règle qui, aujourd'hui encore, reste primordiale.

PYRALE DU MAÏS

Il est observé cet automne une extension du parasite et surtout une aggravation des dégâts dans les secteurs déjà envahis.

Des conditions favorables au papillon amenant une génération très active au cours de cet été et l'extension des semis de blé sans labour derrière maïs en sont les causes.

Actuellement il est aisé de reconnaître les cultures envahies par la pyrale : hampes florales mâles cassées, parfois tiges rompues à hauteur variable, amas de sciure sur la tige et à l'aisselle des feuilles.

Dans les secteurs où ces dégâts se remarquent il est souhaitable de se faire une opinion sur l'importance des populations larvaires. En effet la connaissance de cette population constitue le meilleur critère de prévision de risque pour la campagne prochaine. En fonction d'emblavements stables le seuil de risque grave pour les prochains maïs se situe lorsque les cultures présentent en moyenne à l'automne précédent une chenille par pied. A partir de 0,5 chenille par pied, des dommages d'importance variable sont possibles surtout si les déchets des cultures ne sont pas soigneusement broyés et enterrés par un labour.

/...

Zones considérées comme atteintes par la pyrale :

Marne : au sud d'une ligne Esternay-Sézanne-Anglure.

Aube : zone à maïs de l'ouest du département délimitée par une ligne Méry-sur -Seine-Marigny - Estissac - Aix-en-Othe.

Haute-Marne : Zone à maïs au sud-ouest de Chaumont-Blessonville étant le terroir le plus attaqué avec une population moyenne de 1,8 chenille par pied.

ABONNEMENT A "PHYTOMA-DEFENSE DES CULTURES"

Le fait d'être abonné aux Avertissements agricoles vous a valu jusqu'à ce jour, de recevoir gratuitement du Ministère de l'Agriculture, un certain nombre de documents phytosanitaires, et, en particulier, le service des dix numéros annuels de la revue "Phytoma-Défense des cultures".

A partir du 1er janvier 1980, vous ne recevrez celle-ci qu'à la condition de souscrire personnellement un abonnement.

En effet, la règlementation de la Commission paritaire des publications et agences de presse ne réserve les avantages fiscaux et les tarifs postaux réduits qu'aux publications dont le service n'est pas systématiquement assuré à des lecteurs qui n'ont pas "manifesté explicitement leur volonté de recevoir ces publications ou de s'en voir maintenir le service".

En plein accord avec le Service de la Protection des Végétaux, nous avons toutefois décidé que tous les abonnés aux Avertissements bénéficieraient d'un tarif très réduit en 1980 s'ils renouvelaient leur abonnement avant la fin de cette année.

Le prix normal de l'abonnement est fixé pour 1980 à 85,00 F. Si vous vous abonnez avant le 30 novembre 1979, vous bénéficierez du prix exceptionnel de 45,00 F.. A partir du 1er décembre et jusqu'au 31 décembre 1979, un prix de faveur, de 60,00 F., vous sera consenti.

Nous pensons que vous êtes suffisamment attaché à cette revue pour ne pas vouloir vous en priver. Dans sa nouvelle présentation, elle complète utilement la documentation fournie par votre Station d'avertissements agricoles. Ses mises au point objectives sur tous les problèmes phytosanitaires, ses actualités, ses informations très variées, ses conseils constituent pour vous un indispensable outil de travail dans le domaine si complexe de la protection des cultures.

Dix minutes consacrées à la lecture d'un article sérieux vous permettront peut-être d'éviter d'importantes pertes de récoltes. Disposer à tout instant d'une bonne revue (désintéressée car l'Association RURALIA qui l'édite est une association à but non lucratif), c'est en quelque sorte contracter une assurance contre les ennemis et les maladies des cultures. Une assurance avantageuse.

Les conditions de réabonnement au Bulletins Technique de la Station d'Avertissements Agricoles seront publiées ultérieurement pour réglement en décembre-janvier.

Le Chef de la Circonscription
phytosanitaire CHAMPAGNE-ARDENNE,

J. DELATTRE

BULLETIN d'ABONNEMENT
à retourner à l'éditeur de
"PHYTOMA - Défense des cultures" - 24, rue Danielle-Casanova - 75002 PARIS

Désirant profiter de l'avantage qui m'est offert par le Service de la protection des végétaux, je souscris pour un an (1.1.80 pour 10 numéros) un abonnement à la revue PHYTOMA - Défense des cultures.
Je verse ce jour (avant le 1.12.79) la somme de 45 F. par chèque bancaire, par C.C.P., par mandat à l'ordre de : LE CARROUSEL, 26 rue Danielle-Casanova 75002 PARIS

Nom : Prénom :
Activités essentielles :
Adresse complète :

P282